

**EPREUVES DE SELECTION AIDES SOIGNANTS
RENTREE DE SEPTEMBRE 2019**

**DOSSIER D'INSCRIPTION
«CANDIDAT ASHQ DU SECTEUR PUBLIC
INTEGRATION DIRECTE »**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS = VENDREDI 19 AVRIL 2019

Selon l'article 14 de l'arrêté du 25.10.2005 modifié :

Par dérogation aux articles 4 à 11 du présent arrêté, peuvent être admis à suivre la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant **les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière réunissant au moins TROIS ANS DE FONCTION en cette qualité** et sélectionnés selon les modalités prévues par leur statut.

Leur nombre ne doit toutefois pas excéder 80 % du nombre total d'élèves suivant la totalité de la formation

Coût de la formation = 5 500 euros

COMMENT S'INSCRIRE ?

Constituez un dossier comprenant :

- La fiche d'inscription
- La photocopie **d'une pièce d'identité valide** (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour)

- Une attestation de votre employeur qui :
 - atteste que vous réunissez au moins trois années de fonction en qualité d'Agent des Services Hospitaliers Qualifiés (Equivalent Temps Plein)
 - s'engage à prendre en charge les frais de formation

TOUT DOSSIER INCOMPLET ou INSUFFISAMMENT AFFRANCHI SERA REFUSE

**Ce dossier est à envoyer ou à déposer à L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU BUGEY
AU PLUS TARD LE VENDREDI 19 AVRIL 2019, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

L'admission définitive sera subordonnée à la production :

- **au plus tard le premier jour de la rentrée**, d'un certificat médical effectué par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant ;
- **au plus tard le premier jour du stage** d'un certificat médical de vaccinations effectué par un médecin conforme à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé en France.

A défaut de justifier de l'obligation d'immunisation (HEPATITE B, DTP, BCG et tests tuberculiniques) lors de l'inscription et au plus tard avant de commencer le stage, les élèves ne peuvent effectuer leur stage.

Dès lors, l'admission définitive en formation est impossible.

LA FORMATION

(Arrêté du 22 octobre 2005 modifié)

La date de la rentrée est fixée au LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019.

L'ensemble de la formation comprend 41 semaines soit 1 435 heures d'enseignement théorique et clinique dont :

- 17 semaines soit 595 heures d'enseignement à l'IFAS dont 21 heures d'AFGSU 2
- 24 semaines soit 840 heures d'enseignement en stage clinique.

Durant la formation, les élèves bénéficient de 3 semaines de congés.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire. Les cours et les stages sont organisés sur la base de 35 heures par semaine.

L'enseignement en IFAS comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupes et des séances d'apprentissage pratiques et gestuelles.

Les stages s'effectuent dans des secteurs hospitaliers ou extra hospitaliers (médecine, chirurgie, moyen ou long séjour auprès des personnes âgées ou handicapées, psychiatrie ou santé mentale) et ils constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle.

L'évaluation des compétences acquises par les élèves est effectuée tout au long de leur formation. Sont déclarés reçus au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant les candidats ayant validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice de ce métier.

Le secrétariat de l'IFAS est ouvert la semaine de 9 h à 17 heures (sauf vendredi jusqu'à 16 h).

Pour nous contacter : Tél. : 04.37.61.67.10

E Mail : secretariat.ifsidubugey@chph01.fr

Site : www.ifsihauteville.com

INSTITUT DE FORMATION des AIDES SOIGNANTS DU BUGEY 01 110 HAUTEVILLE
FICHE D'INSCRIPTION - SESSION 2019

CANDIDAT ASHQ DU SECTEUR PUBLIC

Coller ici
votre photo

Mr Mme Melle

NOM _____ PRENOM : _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ LIEU _____

NATIONALITE : _____ SITUATION FAMILIALE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE FIXE : _____ TEL PORTABLE : _____

E MAIL : _____ (écrire lisiblement)

TITRE D'INSCRIPTION (joindre les justificatifs. Ne pas envoyer l'original du document)

Attestation de l'employeur = Etablissement : _____

Date d'entrée dans la fonction ASHQ : _____

AVEZ-VOUS EFFECTUE UNE FORMATION PREPARATOIRE OUI NON
Si oui, par quel organisme ? :

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements mentionnés et la conformité de tous les documents joints à ce dossier d'inscription

Fait à _____ le _____

Signature du candidat	Signature et cachet de l'employeur
-----------------------	------------------------------------